



# GESTION RESPONSABLE<sup>MD</sup>

## Rapport de Vérification

*Arkema Canada Inc*

2 au 5 octobre 2018



Association canadienne  
de l'industrie de la chimie



Gestion responsable<sup>MD</sup>  
Notre engagement envers le développement durable.

## **Avertissement**

Ce rapport a été réalisé par une équipe de vérificateurs réunie par l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) dans le but de guider l'entreprise dans le respect de leurs engagements en vertu de la Gestion responsable<sup>MD</sup>. Le contenu de ce rapport est le reflet du jugement exercé par l'équipe de vérificateurs à la lumière de l'information dont elle disposait au moment de la préparation du document. Il incombe à la compagnie-membre de l'ACIC faisant l'objet de ce rapport, d'interpréter les résultats et les recommandations qui y figurent et d'en tenir compte à sa convenance. Tout usage qu'un tiers pourrait faire de tout ou partie de ce document et toute foi accordée au document ou aux décisions qui en découleraient sont la responsabilité de ce tiers. Bien que les compagnie-membres de l'ACIC soient tenues de partager les résultats de ce document d'orientation avec toute partie intéressée, l'Association, les entreprises membres, leurs employés, les consultants et tout autre intervenant qui ont participé à la préparation de ce document n'acceptent aucune responsabilité ou égard à un quelconque tort ou dommage que pourrait subir une tierce partie par suite de décisions ou de mesures prises sur la foi de ce rapport.

**Gestion responsable<sup>MD</sup> est une marque de commerce déposée de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie**

## SOMMAIRE

Ce rapport renferme les observations et conclusions de l'équipe de vérification de l'ACIC pour la vérification de la Gestion Responsable d'Arkema Canada Inc. Les étapes de la vérification furent la réunion d'opération et de planification qui a eu lieu le 1 octobre 2018 entre les membres de l'équipe de vérification pour finaliser les sujets à vérifier conjointement avec les équipes d'audit AIMS et DNV-GL (uniquement l'usine de Bécancour) et ceux qui sont propres à la vérification GR et non couverts par les activités de l'audit AIMS/DNV-GL.

La vérification de la GR a été ensuite réalisée conjointement avec l'équipe d'auditeurs corporatifs d'Arkema et du registraire DNV-GL. La vérification conjointe s'est déroulée du 2 au 5 octobre 2018 inclusivement au seul site de production d'Arkema Canada Inc. situé à Bécancour Qc. L'équipe d'auditeur AIMS/DNV-GL s'assurent que les procédures et pratiques de l'usine de Bécancour sont conformes aux 10 éléments du système de gestion AIMS et la conformité à ISO-9001;2015, ISO-14001;2015 et OSHAS-18001 qui couvrent les éléments du code des opérations et quelques éléments spécifiques des codes de gestion et de responsabilisation qui s'appliquent aux activités de l'usine de Bécancour.

La vérification GR couvre en plus les activités de ventes des produits de peroxyde d'hydrogène vendus uniquement par le service des ventes d'Arkema Inc. (USA) et les autres produits fabriqués par les usines d'Arkéma au niveau mondial et vendus par Arkema Canada Inc. dont le personnel des ventes est localisé à Burlington, Ontario. La vérification de la GR (ACIC) couvre les activités des services de logistique, transport, entreposage et distribution, qui sont sous la responsabilité du personnel localisé au siège social d'Arkema Inc. à "King of Prussia" (KoP) en Pennsylvanie, USA et aussi localisé pour les activités canadiennes à Burlington, Ontario. Les auditeurs d'AIMS (Arkema) et ceux de DNV-GL ne couvrent pas spécifiquement la relation de dialogue communautaire.

Prenant en considération tous les aspects des engagements sur la Gestion Responsable durant cette vérification, l'équipe de vérification GR a examiné conjointement avec les équipes d'auditeurs d'Arkema et ceux de DNV-GL les éléments du code des opérations incluant les systèmes de gestion, les activités, les procédures et les pratiques de l'usine de Bécancour. L'équipe de vérification GR a fait des entrevues téléphoniques et examiné la documentation pertinente avec le personnel concerné d'Arkema Inc. concernant les ventes, le transport et autres activités de logistique pour s'assurer de la conformité aux éléments des trois codes de pratique.

Les membres de l'équipe de vérification GR ont aussi réalisé une entrevue téléphonique avec le président d'Arkema Inc. concernant les activités GR principalement pour discuter de l'application de l'éthique et des principes directeurs de la GR. Arkema Inc. est membre de l'American Chemistry Council (ACC) et se conforme aussi à la Gestion Responsable. La compagnie a obtenu en 2013 sa certification GR (RCMS) pour ses systèmes de gestion et pratiques en SSE en vigueur au siège social et a été re-certifiée en 2016.

Il est à noter que le comité consultatif des citoyens de Bécancour (CCC) est présentement inactif depuis 2016. Cette vérification de la Gestion Responsable est la septième complétée pour Arkema Canada Inc. La dernière vérification a été réalisée du 29 septembre au 2 octobre 2015. Durant la présente vérification, l'équipe a examiné entre autres;

- Les activités de la compagnie sujettes à la conformité aux codes de la Gestion Responsable qui sont sous la responsabilité d'Arkema Inc. (USA) pour les activités d'Arkema Canada Inc.; le transport, les ventes, l'entreposage et la distribution.
- Les activités des ventes, d'entreposage et de distribution canadienne sous la responsabilité du bureau de Burlington, Ontario. Le personnel est sous la responsabilité des dirigeants d'Arkema Inc.
- Le lien entre la grille de référence des codes de pratique de la Gestion Responsable et les procédures / pratiques du site de Bécancour (AIMS/ISO) ainsi que celles des sites de Burlington ON et les gestionnaires d'Arkema Inc. (King of Prussia, PA) pour les activités qui ne sont pas sous la responsabilité de l'usine de Bécancour.
- Les politiques et pratiques de responsabilité sociale tant au niveau local, canadien et corporatif.
- La contribution et la transparence des gestionnaires de l'usine au dialogue communautaire et le fonctionnement efficace du CCC.

- La promotion de la Gestion responsable par son nom parmi les employés de l'usine et avec les organismes externes tels que les fournisseurs de produits et services, les clients et les compagnies avec qui Arkema Canada entretient des relations d'affaires.
- La présence de l'éthique de la GR dans les activités journalières des différents intervenants de la compagnie Arkema.

Conjointement avec l'équipe d'auditeurs AIMS et GNV-GL entre autres;

- Les 10 éléments du système de gestion AIMS qui englobe les systèmes de gestion ISO-9001, ISO-14011, OSHAS-18001 et plusieurs des 152 éléments des codes de pratique de la Gestion Responsable.

Entre Autres

- Les procédures mises en place pour l'identification des actes de malveillance et leur gestion.
- Les multiples activités et pratiques pour assurer la sécurité opérationnelle et la protection de l'environnement.
- La mise à niveau de l'étude de risques de l'usine réalisée en 2000 (pire scénario et scénarios alternatifs).
- La gestion de la sécurité des procédés incluant l'identification des risques et l'application du plan d'urgence et le plan de la communication des risques.
- L'approche de la compagnie en ce qui concerne les activités de développement durable.
- Les systèmes de gestion pour maximiser la conservation des ressources et la réduction de l'énergie.
- Le processus pour l'identification des infrastructures essentielles pour assurer la continuité des opérations en cas d'évènements majeurs.

L'équipe de vérification a examiné les suivis et l'implantation de plans correctifs pour faire le suivi des 4 lacunes exigeant une action prioritaire (LEAP) et les 7 opportunités d'amélioration identifiées dans le rapport GR de 2015. L'équipe de vérification est satisfaite de plans correctifs mis en place depuis 2015. Il y avait une lacune (LEAP) de la vérification GR de 2015 avec un plan d'action en progrès lors de la vérification et cette activité non complétée est identifiée par un travail en cours (TEC) dans ce rapport.

L'équipe de vérification en est arrivée à la conclusion que suite à l'examen de l'ensemble des systèmes de gestion d'Arkema Canada Inc. et les observations formulées dans ce rapport que l'éthique et les principes directeurs de la Gestion Responsable sur le développement durable guident les décisions et actions de la compagnie et qu'un système de gestion auto-correcteur est en place pour assurer une amélioration continue. La vérification prend fin avec l'émission de ce rapport et ne nécessite aucun suivi de l'équipe de vérification.

Signé : *Marcel Émond*  
 Chef de l'équipe de vérification

Date : 16 novembre 2018

Pour plus de renseignements sur ce rapport ou rapport de vérification de la Gestion Responsable précédent, veuillez communiquer avec l'usine de votre communauté ou le coordonnateur/trice de la Gestion Responsable de la compagnie :

Josée Lafrenière  
 Directrice HSEQ  
 Usine de Bécancour  
 # tél; 819-294-9965 poste 253  
 josee.lafrenière@arkema.com

## SOMMAIRE DES OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

### Lacune exigeant une action prioritaire (LEAP)

Aucun sujet ou activité identifié.

### Travail en cours (TEC)

TEC : Les gestionnaires de l'usine de Bécancour n'ont plus de moyen de communication directe avec les représentants des citoyens depuis la cessation des réunions régulières du CCC. Trouver un moyen si possible avec les autres industriels du parc et membres de l'ACIC pour réactiver le dialogue communautaire avec les citoyens.

TEC: The hydrogen peroxide Product Stewardship manual is presently under revision. It shall include guidelines as necessary to clarify the actions to be taken by the sale force for different hydrogen peroxide concentrations before first delivery and ongoing customer verification to confirm safe handling of hydrogen peroxide. The manual content revision should confirm compliance with the Arkema procedures/guidelines and ability of the customers to handle hydrogen peroxide (i.e.: change of customer personnel, deficiencies reported by Arkema sale force, etc.).

### Opportunités d'amélioration (O.A.)

O.A. - Pas de mention de la conformité à la GR dans les fiches de processus pour les audits internes.

O.A. - La fiche d'inspection des citernes (FAB-27) ne comprend pas la vérification de l'inspection pré-départ faite par le chauffeur avant de partir avec la citerne pleine/isotainer. La compagnie devrait s'assurer que le chauffeur effectue son inspection pré-départ conformément à ce qui est exigé par la loi sur le transport.

O.A. - Manuel HESQ, la description des tâches du directeur de l'usine ne comprend pas la mention à la conformité de la GR et de sa promotion.

O.A. - Accentuer la promotion de la GR dans les documents ou communications externes, e.i.; Lors de formations données à des personnes externes (ex; employés aux employés du MDDEL, de la SAAQ), procédure remise au client - Hydrogen peroxyde spill procedure , le site web de l'usine, etc).

### Pratiques à succès (caractère gras/italique)

***L'Équipe de vérification considère comme une pratique à succès le système de gestion global et des pratiques mis en place pour l'identification des "POC" et des "IGP" sur IMPACT jusqu'à la correction des lacunes observées.***

***De façon globale, l'application du système de gestion AIMS combiné au support des systèmes ISO-9001, ISO-14001, OSHAS-18001 ainsi que la future conformité à ISO-50001.***

***La vidéo de Paul Léonard (Arkema Inc.) qui sensibilise l'approche sécuritaire dans la conduite des activités d'Arkema dans son ensemble et la responsabilité de chacun. C'est un exemple d'application de l'éthique de la GR.***

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 A propos de la vérification de la Gestion responsable

En tant que membre de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC), le plus haut dirigeant responsable des opérations au Canada affirme annuellement, à l'ACIC et ses pairs, que les opérations de la compagnie sont conformes aux attentes des *Engagements de la Gestion responsable* et guidées par l'*Éthique et principes de la Gestion responsable sur le développement durable*.

### **Éthique et principes de la Gestion responsable<sup>MD</sup> sur le développement durable**

Nous nous engageons à poser les bons gestes, et à être vus comme tels.

Nous nous engageons nous-mêmes, de même que nos technologies et nos pratiques commerciales, envers le développement durable – l'amélioration de la société, de l'environnement et de l'économie. Les principes de la Gestion responsable sont essentiels à notre succès et nous obligent à :

- chercher à améliorer la vie des gens et l'environnement, tout en ne causant aucun dommage ;
- être responsables et attentifs au grand public, surtout dans les collectivités locales, qui sont en droit de comprendre les risques et les avantages de nos activités ;
- prendre des mesures préventives afin de protéger la santé et l'environnement ;
- innover pour concevoir des produits et des procédés plus sécuritaires, qui préservent les ressources et offrent une plus grande valeur ;
- nous engager auprès de nos partenaires afin d'assurer la saine gestion et la sécurité de nos produits, services et matières premières pendant tout leur cycle de vie ;
- comprendre les attentes en matière de responsabilité sociale et y satisfaire ;
- travailler avec tous les intervenants afin d'élaborer des politiques publiques et des normes qui améliorent le développement durable, agir afin de promouvoir les exigences législatives, et en respecter ou en dépasser l'esprit et la lettre ;
- promouvoir la sensibilisation à la Gestion responsable et encourager les autres à s'engager envers ces principes.

Un facteur de cet engagement dans la Gestion responsable est qu'Arkema Canada Inc. doit, à tous les trois ans, participer à une vérification externe qui vise à :

1. Fournir au Contact exécutif une perspective externe pour son évaluation de la compagnie et si celle-ci rencontre les attentes des Engagements de la Gestion responsable, en plus de l'informer sur les points qui demandent une attention particulière ;
2. Identifier les opportunités pour assister la compagnie dans l'étude de ses pratiques et performance comparés à ses pairs et ainsi supporter l'amélioration continue ;
3. Contribuer à la crédibilité de la Gestion responsable parmi le personnel de la compagnie et ses intervenants ainsi qu'aux intervenants publiques de l'industrie de façon plus globale ;
4. Identifier les pratiques à succès de la compagnie et les présenter aux pairs des membres de l'ACIC ; et
5. Supporter l'identification de points faibles et communs dans l'ensemble des membres de l'ACIC, pour le développement d'outils et guides d'information pour améliorer la performance de tous les membres.

La vérification se fait d'après un protocole unique, développé par les membres de l'association et autres, incluant les individus qui sont des critiques de l'industrie chimique. La vérification se fait avec une équipe composée de :

- Des experts industriels avec expérience en Gestion responsable ;
- Un représentant du public (habituellement quelqu'un avec des antécédents d'intérêt public et une expérience dans la Gestion responsable acquise en servant sur le Comité consultatif national de l'ACIC) ;
- Un ou plusieurs représentants communautaires là où la compagnie a des usines et installations.

Une fois complété, le rapport de vérification devient disponible publiquement sur le site internet de l'ACIC ([www.canadianchemistry.ca](http://www.canadianchemistry.ca)). Arkema Canada Inc. doit aussi distribuer le rapport aux personnes intéressées dans les communautés et aux intervenants, partie intégrante du processus de dialogue.

De l'information additionnelle sur la Gestion responsable et/ou le processus de vérification se retrouve sur le site internet au [www.canadianchemistry.ca](http://www.canadianchemistry.ca), ou en communiquant avec l'ACIC au [glaurin@canadianchemistry.ca](mailto:glaurin@canadianchemistry.ca) ou (613) 237-6215 poste 233.

### 1.2 A propos d'Arkéma Canada Inc.

- Le seul produit fabriqué par Arkema Canada Inc. à l'usine de Bécancour est le peroxyde d'hydrogène à diverses concentrations.
- Arkema Canada Inc. a un bureau des ventes canadiennes situé à Burlington, Ontario. Ce service vend au Canada une multitude de produits fabriqués par d'autres usines d'Arkema situées soit aux États-Unis ou ailleurs dans le monde.
- Arkema Canada Inc. fait partie de la division des Oxygénés une des 9 unités d'affaires d'Arkéma SA. Pour de plus amples informations, se référer au site web - [www.arkema.com](http://www.arkema.com).
- Le bureau de Burlington loue de l'espace d'entrepôts pour l'entreposage de certains de ces produits avant leur distribution aux clients. La majorité des produits d'Arkema fabriqués aux États-Unis sont livrés directement aux clients canadiens.
- Il y a environ 51 employés à l'usine de Bécancour. Il y a 7 employés situés au bureau de Burlington qui sont responsables de l'administration, de la conformité à la réglementation canadienne et le service à la clientèle.
- La présidence d'Arkema Canada Inc. est assumée par le Président d'Arkema Inc. (USA).
- Le personnel des ventes d'Arkema Canada Inc. est sous la responsabilité des gestionnaires d'Arkema Inc. (USA). Le siège social est situé à King of Prussia (KoP) en Pensylvanie, USA.

### 1.3 A propos de cette vérification

La vérification de la GR d'Arkema Canada Inc. a eu lieu du 2 au 5 octobre 2018 au site de l'usine à Bécancour. Cette vérification de l'ACIC s'est déroulée conjointement avec l'audit corporatif du système de gestion AIMS (Arkema) incluant les systèmes de gestion ISO-9001, ISO-14001 et OSHAS-18001 sous la responsabilité du registraire DNV-GL. L'adhésion aux systèmes de gestion ISO et OSHAS est facultative pour les usines d'Arkema. *Les systèmes de gestion de l'usine (AIMS) sont audités de façon partielle à tous les ans et sont suivis d'un audit complet aux 3 ans.* L'équipe de vérification d'Arkema (AIMS) est responsable de l'audit mais le représentant du registraire (DNV-GL) s'assure que les pré-requis sont en place pour obtenir et maintenir la conformité aux normes ISO-9001, ISO-14001 et OSHAS-18001. Le personnel de l'équipe de vérification de l'ACIC a travaillé de concert avec les auditeurs d'Arkema et le représentant de DNV-GL pour confirmer l'efficacité du système de gestion de l'usine de Bécancour et assurer la conformité aux 152 éléments des codes de la GR. L'équipe de vérification de l'ACIC a aussi vérifié séparément les éléments des codes de Gestion et de Responsabilisations non couverts par les auditeurs des systèmes de gestion AIMS de l'usine de Bécancour. L'équipe de vérification de l'ACIC a procédé à une entrevue avec le président d'Arkema Inc., une entrevue avec la personne responsable de l'application des codes de pratique pour les activités des ventes canadiennes basé à Burlington, Ontario et avec le personnel de la compagnie situé aux États-Unis et responsable de la gestion du peroxyde d'hydrogène (ventes, distribution et transport) pour le compte de l'usine de Bécancour.

L'équipe a examiné plusieurs documents pour confirmer que les procédures et les pratiques en vigueur sont conformes aux éléments des 3 codes de pratique de la GR. Durant le processus de vérification, l'équipe a aussi eu des interactions avec un éventail élargi du personnel de l'usine et quelques intervenants hors-compagnie. Vous trouverez la liste des entrevues et leurs affiliations à l'annexe 1.

C'est la septième vérification complète de la GR pour Arkema Canada Inc. La première vérification pour le site d'Oakville (Burlington) a été complétée en 1997 et la première vérification pour le site de Bécancour a eu lieu en 2000. La dernière vérification d'Arkema Canada (Burlington /Bécancour) remonte à octobre 2015.

L'équipe de vérification était composée des personnes suivantes.

Nom	Affiliation	Représentation
Marcel Émond	GMEÉ	Chef d'équipe
André Denis	Retraité de l'industrie chimique.	Vérificateur de l'industrie
Gilberte Cassan	Citoyenne de Bécancour	Représentante communautaire

## 2. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE À PROPOS DES ENGAGEMENTS DE LA GESTION RESPONSABLE (CODES, JALONS, ATTENTES COLLECTIVES)

Pendant la vérification d'Arkema Canada Inc., l'équipe de vérification a examiné la documentation et les pratiques pour s'assurer que la compagnie rencontre les attentes telles que documentées dans les Engagements de la Gestion responsable (152 éléments en plus de 28 jalons et attentes collectives). Prenant en considération tous les aspects des engagements de la Gestion responsable, l'équipe a accentué son examen sur des points identifiés par la compagnie ou l'équipe en lien avec :

- Le suivi des lacunes exigeant une action prioritaire (LEAP) et les opportunités d'amélioration (O.A.) identifiées dans le rapport de la vérification GR d'octobre 2015.
- La conformité aux codes de pratique GR pour les activités sous la responsabilité du personnel d'Arkema Inc. localisé au siège social (KoP).
- L'examen rigoureux du document de renvoi / concordance (grille de référence) selon les 3 codes et les 152 éléments appuyant la conformité à la Gestion Responsable pour Arkema Canada Inc.
- Suivi minutieux et ciblé de plusieurs éléments du système de gestion global de l'usine de Bécancour de concert avec l'équipe d'auditeurs d'Arkema et du registraire DNV-GL soit; la revue des procédures, pratiques et résultats des systèmes de gestion AIMS et ISO/OSHAS pour confirmer leurs applications et leur efficacité.
- La revue du manuel HSEQ décrivant entre autres les activités de l'usine en matière de protection de la santé, la gestion de risques opérationnels et la protection de l'environnement.
- Gestion et communication des risques de l'usine et des activités de transport/distribution - (OP-12 à 16).
- Gestion de la sécurité des procédés - (OP-28 à 30).
- Le plan des mesures d'urgence de l'usine (PMU) et des activités de transport et logistique (TERP) -OP-31 à OP-47.
- Le suivi de la conformité à la réglementation québécoise en environnement et la performance environnementale de l'usine (eau/air).
- Approche de la compagnie pour la conservation des ressources/empreintes de ses opérations - (OP-76 à 80).
- Communication et promotion de la Gestion Responsable tant à l'interne qu'à l'externe (fournisseurs/clients/transporteurs/distributeurs, etc.) - OP-104 à 114 et GE-115 à 124 (code de responsabilisation).
- Entrevue avec le président d'Arkema Inc.; code d'Éthique, principes de la GR pour le développement durable et responsabilité sociale - (annexe A).

Tout en communiquant ses observations, l'équipe de vérification fera couramment référence aux catégories d'observations suivantes :

1. **Lacunes exigeant une action prioritaire (LEAP)** documente des exemples où l'équipe de vérification a observé des actions spécifiques de la compagnie (ou l'absence d'action de la compagnie) qui sont inconsistant avec les codes, jalons et attentes collectives décrites dans les Engagements de la Gestion responsable. Si possible, l'équipe va communiquer, basée sur leur expérience et jugement, pourquoi cette inconsistance et comment cette observation fait preuve d'une possible brèche dans le système de gestion et/ou l'éthique et principes, sous-estimant les actions de la compagnie. L'équipe peut aussi donner des conseils comment répondre à la situation.

2. **Travail en cours (TEC)** documente des exemples où l'équipe a observée des actions déjà amorcées par la compagnie pour répondre aux brèches et failles identifiées lors de vérifications, internes et externes et révisions des activités précédents et où la compagnie a instauré des opportunités d'amélioration importantes.
3. **Pratiques à succès** documente des exemples que l'équipe croit que la compagnie enclenche des actions qui supportent fortement l'excellence en performance et celles-ci doivent être communiquées aux autres membres.
4. **Opportunité d'amélioration (O.A.)** identifie des exemples où l'équipe a observée des actions et processus décisionnel de la compagnie fortement en accord avec les attentes décrites dans les Engagements de la Gestion responsable mais l'équipe croit que la compagnie peut s'améliorer en considérant des alternatives ou évaluations additionnelles dans sa planification et processus décisionnel.

Les opportunités d'amélioration sont identifiées par **(O.A.)** dans le rapport et les pratiques à succès sont inscrites en **gras**.

Les observations de l'équipe de vérification sur comment la compagnie a adressé les engagements à la Gestion Responsable sont les suivants :

## 2.1 Observations de l'équipe au Code des opérations

### 2.1.1 Conception et construction des usines et équipement

La situation est la même que celle qui prévalait en 2015. La conception des procédés de fabrication est sous la responsabilité d'Arkema SA (France) où sont situés les centres de recherche (R&D) et les services d'ingénieries et d'experts de la technologie de fabrication du peroxyde d'hydrogène. Arkema SA conçoit les standards d'ingénierie pour la conception et la construction des usines. Au niveau local, l'usine de Bécancour a son propre personnel d'ingénierie pour l'application des standards et procédures d'Arkema SA et utilise le support technique et d'ingénierie d'Arkema SA au besoin en ce qui concerne la conception, la construction et l'opération des équipements de l'usine. Si nécessaire, elle embauche au niveau régional des spécialistes des bureaux de génie conseil. Tout travail d'un consultant est réalisé sous la supervision du personnel de l'usine.

### 2.1.2 Activités des opérations

Les systèmes de gestion requis pour se conformer aux exigences des 10 éléments et 62 sous-éléments AIMS selon la structure ISO/OSHAS sont documentés et chaque tâche et activité opérationnelle sont appuyés par une procédure et/ou directive. L'usine de Bécancour a établi un système d'audits internes annuels pour s'assurer de la conformité lors des audits externes réalisés soit par le personnel d'Arkema Sa/Inc. ou le registraire DNV-GL. Il y a aussi des vérifications internes d'éléments spécifiques à la GR même si la majorité des éléments AIMS audités contribuent à la conformité de la GR.

L'équipe a examiné la documentation des études de risques réalisées par un consultant pour évaluer la portée des scénarios du pire et les scénarios alternatifs. Tous les scénarios ont été actualisés en 2018 et identifient les impacts tant à l'Intérieur ou en périphérie de l'usine (cercles d'influence). Seulement un scénario a un cercle d'influence qui pourrait déborder sur la propriété voisine d'Olin et la direction d'Olin sera informé.

Tous les risques à l'opération et à l'environnement sont identifiés et quantifiés et des mesures d'atténuation sont mises en place au besoin. Les incidents/accidents/passers proches sont rapportés et enquêtés avec recherche de la cause fondamentale et des plans d'action correctifs sont mis en place. La gestion de ces activités se fait avec le logiciel "IMPACT" et/ou ISO Vision au besoin. Le personnel reçoit la formation nécessaire pour bien faire sa tâche de façon sécuritaire et doit passer des tests de compréhension. Une modification aux équipements et/ou procédures est suivi d'une formation ciblée pour les employés responsables. L'usine de Bécancour fait le suivi mensuel de ses critères de performance (KPI) énuméré dans son tableau de bord et apporte les correctifs au besoin. Deux fois l'an, la direction de l'usine fait de la formation pour tous les employés sur des sujets spécifiques reliés à la santé, sécurité et protection de l'environnement.

La direction de l'usine avec l'appui de son personnel a aussi mis en place un système de vérification des comportements sécuritaires de ses employés (POC) pour identifier et éliminer de façon préventive les contraintes physiques et comportements à risque au travail. Le personnel de sécurité fait aussi des inspections générales planifiées par secteur (IGP) selon une grille de référence pour identifier et ensuite éliminer à la source les conditions non sécuritaires. Tous les résultats des POC et IGP sont gérés avec l'aide du logiciel "IMPACT" pour la correction des lacunes observées. L'usine a un programme d'hygiène industriel pour assurer la santé au travail et ce programme est revu au 5 ans par le CSSS (Qc). La dernière mise à jour a été réalisée en 2016.

***L'Équipe de vérification considère comme une pratique à succès le système de gestion global et des pratiques mis en place pour l'identification des "POC" et des "IGP" sur IMPACT jusqu'à la correction des lacunes observées.***

### **2.1.3 Sureté et Sécurité**

La compagnie a des spécialistes à son emploi pour s'assurer que toutes les activités de l'usine sont réalisées de façon sécuritaire et en toute sûreté. Tous les processus d'opération sont évalués pour identifier les risques personnels et d'opérations et des procédures sont documentées et appliquées rigoureusement. Toutes les tâches critiques et activités environnementales sont évaluées à l'aide d'un logiciel "Starmap" pour bien identifier les risques pour les éliminer ou les gérer de façon sécuritaire. Toutes les études de risques de l'usine (PHA) sont répertoriées et actualisées aux cinq ans.

Tous les incidents et accidents doivent être rapportés et enquêtés avec la détermination de la cause probable et selon la sévérité et communiqués à la haute direction nord-américaine pour assurer un suivi efficace des plans d'action correctifs. La direction d'Arkema SA et d'Arkema Inc. (USA) exige que des critères de performance (KPI) soient identifiés et gérés de façon rigoureuse pour aider à réaliser le plan annuel d'opération de l'usine. L'évaluation des comportements à risque des travailleurs (POC) représente une étape cruciale dans l'élimination des lacunes dans les pratiques et habitudes de travail. Tous les employés sont formés pour faire les observations et 70% font des observations de comportement sur une base volontaire. Il y a eu 818 observations de comportements au travail réalisées en 2017. Arkema Canada exige que ses fournisseurs de service travaillant sur le site se conforment aux mêmes standards et pratiques de sécurité. Elle fait évaluer aussi ses transporteurs et ses entrepôts à intervalle régulier pour s'assurer que ses produits sont manipulés de façon sécuritaire. L'usine a un comité paritaire de santé et sécurité (4 personnes) qui se réunit 6 fois l'an et les faits saillants et suivi de lacunes sont publiés sur les babillards de l'usine et accessible dans ISO-Vision. L'équipe de vérification a examiné plusieurs dossiers pour s'assurer de la conformité en ce qui concerne la sécurité personnelle et opérationnelle dont les faits saillants du comité paritaire en santé et sécurité.

La sûreté du site est assurée de jour par une agence qui contrôle les entrées et sorties. Les livraisons des fournisseurs se font de jour (avant 18;00 heure) et l'entrée des visiteurs, sous-traitants et fournisseurs est contrôlée par le gardien qui fait aussi au besoin la formation de base en sécurité de ces personnes qui sont autorisés à circuler dans l'usine. Le site est clôturé et équipé de caméras de surveillance aux endroits stratégiques et le suivi se fait par le poste de garde et dans les salles de contrôle à l'opération. Chaque employé et visiteur/sous-traitants ont une carte à puce pour gérer leurs déplacements dans l'usine. Les activités de sûreté sont documentées.

Le système informatique est protégé par des codes d'accès individuel et l'accès physique aux équipements et programmes est restreint au spécialiste informatique. Les données sont emmagasinées et protégées dans des sites indépendants chez Arkema SA et Arkema NA.

La compagnie a un processus de gestion et des pratiques pour s'assurer que les activités de transport sous sa responsabilité se font de façon sécuritaire. Elle fait évaluer aux 2 ans la performance en santé et sécurité de ses transporteurs par une firme indépendante pour confirmer que ceux-ci opèrent selon les directives données par Arkema Inc. et s'assure elle-même de l'intégrité de ses citernes par des inspections préventives au trimestre et

lors de la certification annuelle. La vérification de l'intégrité des boyaux flexibles sous pression se fait une fois l'an.

La compagnie a des procédures et pratiques rigoureuses pour former et certifier en matière de santé, sécurité et sûreté les chauffeurs de ses transporteurs directement à son emploi pour le transport du peroxyde d'hydrogène de l'usine vers ses clients pour éliminer les risques de manutention de ce produit. Elle exige aussi que les chauffeurs des transporteurs affrétés par leur client aient une formation spécifique pour manipuler de façon sécuritaire le peroxyde d'hydrogène.

L'usine de Bécancour organise 2 fois l'an une semaine de la sécurité ou l'on révisé la formation sur des situations de sécurité et /ou d'urgence pour les 5 équipes à l'opération. Les premiers répondants de la ville de Bécancour (5 équipes différentes) sont aussi invités 1fois par an pour de la formation de situations d'urgence conjointement avec le personnel des équipes d'urgence de l'usine.

L'équipe de vérification a examiné le plan d'urgence de l'usine (PMU) et celui pour les activités de transport (TERP) géré par le bureau de Burlington, ON pour Arkema Inc.

Le PMU de l'usine est révisé annuellement et le contenu est mis à jour. Le plan d'urgence transport (TERP) sous la responsabilité du bureau de Burlington est aussi mis à jour annuellement et les personnes responsables de l'application du plan de transport doivent signer un document confirmant les changements dans les procédures et mettre à jour leur copie du document. Le dernier changement est daté du 9 mars 2018.

Arkema Inc. a réalisé un vidéo pour promouvoir la sécurité opérationnelle et identifier la responsabilité de la compagnie et des intervenants dans la pratique sécuritaire des tâches.

*La vidéo de Paul Léonard (Arkema Inc.) qui sensibilise l'approche sécuritaire dans la conduite des activités d'Arkema dans son ensemble et la responsabilité de chacun. C'est aussi un exemple d'application de l'éthique de la GR. L'équipe de vérification considère que la production de cette vidéo et son contenu comme une pratique à succès.*

#### **2.1.4 Protection de l'environnement**

Toutes les opérations sont réalisées en vase clos sous pression et les seules émissions à l'atmosphère sont les émissions accidentelles, les émissions fugitives et les émissions au parc des réservoirs lors des opérations de chargement et déchargement. Ces émissions sont minimales. Les eaux d'effluents sont contrôlées par un système de retenues et analysés avant d'être envoyés à l'égout. Le site doit opérer selon les normes de son certificat d'autorisation (CA) délivré par le MDDELCC. Plusieurs paramètres sont suivis de façon régulière pour s'assurer de minimiser les rejets à l'air et à l'eau et des plans de réductions des émissions sont mis en place. L'usine a complété en 2017 les modifications à son procédé de traitements des effluents pour corriger le problème intermittent avec la toxicité de ses effluents et obtenu du MDDELCC son certificat d'autorisation (CA).

L'usine a mis en place la procédure pour mesurer ses émissions fugitives pour encore améliorer sa performance en réduction de ses émissions si minimales soient-elles. Les sources de ces émissions fugitives sont identifiées et seront mesurées.

#### **2.1.5 Conservation des ressources**

L'usine est à entreprendre la mise en place de la norme ISO-50001 pour la gestion globale de ses types d'énergie. Cela lui permettra d'avoir une approche plus systématique pour réduire globalement sa consommation de ses sources d'énergie. Le personnel de l'usine utilise déjà des logiciels de performance à l'opération pour minimiser l'utilisation des matières premières et de l'énergie. Des critères de performance sont déjà en place et gérés sur une base horaire et quotidienne. L'usine de Bécancour maximise le recyclage des produits non conformes. Elle identifie dans son plan annuel des opérations des projets pour réduire les besoins en énergie ou réduire les émissions à l'air et les rejets aux égouts et les suivis sont gérés dans le logiciel IMPACT. Arkema Canada au niveau local documente ses activités pour appuyer un développement durable et les communique à Arkema SA pour

insertion dans sa brochure corporative. L'usine a entrepris la valorisation de l'alumine usée au lieu d'en disposer comme rebut.

La compagnie Arkema SA au niveau mondial met à la disposition de ses usines un budget équivalent à 1,5% de ses profits (ArkEnergy) pour des dépenses en immobilisation pour améliorer l'environnement ou pour conserver les ressources. Les 4 axes d'amélioration d'ici 2025 sont; la réduction des gaz à effets de serre par 50%, la réduction des composés volatils (VOC et pertes fugitives) par 33%, la réduction de la demande chimique en oxygène dans l'eau par 40% et la réduction d'achat d'énergie par 15%. Par exemple, l'usine de Bécancour a réduit sa consommation d'eau (traitement) de 594 mètres cubes en 2010 à 165 mètres cube en 2016 soit 72%.

### **2.1.6 Promotion de la Gestion responsable par son nom**

La compagnie est proactive avec ses fournisseurs de service à l'usine et leur demande de respecter la conformité à la Gestion Responsable en matière de santé, sécurité et protection de l'environnement. Elle fait le suivi de vérification pour ses fournisseurs en transport et entreposage au Canada. Le logo de la GR est installé sur le mur de l'édifice administratif et à l'intérieur de l'édifice administratif (Bécancour). L'usine de Bécancour donne depuis le début de 2018 une formation GR à tous ses employés concernant les sujets suivants; l'engagement à la GR, les systèmes de gestion, le protocole de vérification et le lien avec leur système de gestion AIMS.

Depuis la dernière vérification GR en 2015 plusieurs activités ont été mises en place pour améliorer la promotion de la GR spécifiquement par le service des ventes à Burlington. Plusieurs documents dont le site web du service des ventes à Burlington, les entêtes de lettre, les cartes de visite, le plan d'urgence affichent le logo GR. Les gestionnaires de l'usine donnent une formation élaborée de la GR et les codes de pratiques. L'équipe de vérification a examiné plusieurs documents et activités pour s'assurer de la promotion adéquate de la GR selon les exigences des codes. Des progrès significatifs tant dans les activités de l'usine et des ventes canadiennes ont été réalisés pour la promotion de la GR mais des possibilités d'amélioration ont aussi été identifiées.

O.A. - Pas de mention de la conformité à la GR dans les fiches de processus pour les audits internes.

O.A. - Manuel HESQ, la description des tâches du directeur de l'usine ne comprend pas la mention à la conformité de la GR et de sa promotion.

O.A. - Accentuer la promotion de la GR. dans les documents ou communications externes, e.i.; Lors de formations données à des personnes externes (ex; employés aux employés du MDDELCC, de la SAAQ), procédure remise au client - Hydrogen peroxyde spill procedure, le site web de l'usine, etc).

## **2.2 Observations de l'équipe au Code de gestion**

### **2.2.1 Attentes des compagnies**

L'usine de Bécancour évalue de façon continue tous les risques liés à ses matières premières, à l'utilisation de produits chimiques pour la fabrication de ses produits, ses opérations et la protection de l'environnement. En ce qui concerne ses clients, elle possède des procédures et pratiques pour s'assurer que ses clients pourront manipuler leurs produits de façon sécuritaire tout en protégeant l'environnement. L'équipe de vérification a examiné plusieurs procédures d'Arkema Inc. concernant la gestion sécuritaire de ses clients, de ses distributeurs et de ses transporteurs pour s'assurer de la conformité aux éléments des codes de pratique de la GR. Ses critères de sélection pour un distributeur est qu'il soit membre de l'Association canadiennes des distributeurs de produits chimiques (CACD) et qu'il se conforme au code de distribution du CACD. Cette pratique est non documentée. Pour les produits les plus dangereux, elle fait même une inspection du site du client pour s'assurer que le site est conforme à ses exigences et cela avant la première livraison. Le contenu des réponses de questionnaires d'auto-évaluation remplis par les clients de produits moins dangereux n'est pas revérifié pour confirmer l'authenticité des réponses fournies par les clients et pour déterminer si une analyse plus en profondeur est requise. Suite à la lecture de la procédure corporative de gestion du peroxyde d'hydrogène, il n'est pas clair à la section 6 que les directives s'applique à tous les types de concentration ou seulement à la concentration de 70% car la dangerosité des peroxydes 50 et 70% est similaire et entre autres les procédures à l'usine n'en font pas de distinction.

Le manuel de "Product Stewardship" est présentement en révision (révision 8) et plusieurs commentaires mentionnés ci-haut ont été inclus et les lacunes corrigées mais le processus de révision et améliorations des activités pour la gestion sécuritaire des produits restent à être finalisés.

**TEC:** The hydrogen peroxide Product Stewardship manual is presently under revision. It shall include guidelines as necessary to clarify the actions to be taken by the sale force for different hydrogen peroxide concentrations before first delivery and ongoing customer verification to confirm safe handling of hydrogen peroxide. The manual content revision should confirm compliance with Arkema procedures/guidelines and ability of the customers to handle hydrogen peroxide (i.e.: change of customer personnel, deficiencies reported by Arkema sale force, etc.).

L'équipe de vérification a suivi les auditeurs Arkema/DNV-GL lors de leurs audits concernant les risques opérationnels et environnementaux de l'usine et a examiné de la documentation pertinente incluant le suivi des critères de performance en SSE. Tous les fournisseurs de service à l'usine doivent suivre une formation en SSE d'Arkema et doivent se certifier (processus Cognibox) avant d'être éligible pour obtenir un contrat. Arkema Canada forme tous ses employés sur les règlements, procédures de gestion et d'opération de la compagnie et chaque employé doit passer un test de compréhension avant d'assumer sa tâche. L'usine de Bécancour opère selon les critères de son certificat d'autorisation (CA) et respecte tous les normes et règlements concernant ses rejets et émissions. Au besoin, elle réalise des projets d'immobilisation pour réduire son empreinte environnementale.

### 2.2.2 Attentes à l'égard des autres parties

Arkema Canada s'attend à ce que ses fournisseurs de service et ses clients optent pour la même approche dans leurs pratiques en santé, sécurité, sûreté et protection de l'environnement. Elle met à leur disposition sur son site web toute la documentation nécessaire. Elle fait des auto-évaluations en SSE et au besoin des évaluations sur leur site. Les représentants aux ventes et/ou techniques visitent au besoin les clients et gèrent les rapports de non-conformité si une lacune ou un besoin client est identifié. La documentation des activités énumérées ci-haut est maintenu dans le logiciel ISO-Vision et IMPACT.

Les transporteurs sous contrats avec Arkema Inc. pour transporter le peroxyde d'hydrogène sont suivis régulièrement pour confirmer leur comportement de conduite sécuritaire et la manutention sécuritaire du produit en transit et chez le client. Les citernes doivent subir une inspection pré-départ après leur chargement à l'usine. Cette inspection est la responsabilité du chauffeur du sous-traitant mais la fiche interne d'Arkema pour l'inspection de la citerne avant chargement et ensuite le départ (FAB-27) ne confirme pas que l'inspection pré-départ a été exécuté par le chauffeur.

O.A. - La fiche d'inspection des citernes (FAB-27) ne comprend pas la vérification de l'inspection pré-départ fait par le chauffeur avant de partir avec la citerne pleine ou un Isotainer. La compagnie devrait s'assurer que le chauffeur effectue son inspection pré-départ conformément à ce qui est exigé par la loi sur le transport (loi 430).

## 2.3 Observations de l'équipe au Code de responsabilisation

### 2.3.1 Communautés près des usines en opération

Les gestionnaires de l'usine de Bécancour communiquent de façon régulière avec les industriels du parc industriel en particulier avec leurs voisins immédiats par le biais du comité CEOP. Ils sont aussi en contact avec les autorités municipales et certaines agences du gouvernement provincial par leur participation au CMMI. La compagnie rencontre aussi au besoin les élus municipaux et les premiers intervenants (pompiers).

Cependant depuis 2016, le comité de concertation des citoyens (CCC) n'est plus actif en raison du désintéressement de plusieurs membres de ce comité de rencontrer les compagnies du parc industriel de Bécancour (5). Il y a 6 arrondissements dans la ville de Bécancour et seulement trois membres étaient intéressés à poursuivre les activités du CCC. L'objectif principal d'avoir un comité (CCC) est d'avoir un processus continu de dialogue avec la communauté et ses représentants pour comprendre entre autres leurs droits, leurs aspirations et

leurs préoccupations concernant les activités industrielles en cours. Il y a eu une seule plainte (préoccupation) depuis 2015 et la compagnie a fait le suivi avec le demandant.

**TEC :** Les gestionnaires de l'usine de Bécancour n'ont plus de moyen de communication directe avec les représentants des citoyens depuis la cessation des réunions régulières du CCC. Trouver un moyen si possible avec les autres industriels du parc et membres de l'ACIC pour réactiver le dialogue communautaire avec les citoyens.

### 2.3.2 Autres intervenants

L'équipe de direction s'implique au besoin sur la scène locale et régionale par l'entremise de ses gestionnaires qui participent aussi aux diverses activités des comités régionaux de l'ACIC qui sont reliées à la protection de la santé, de la sécurité, de la protection de l'environnement et de la publicité de la GR. Ils participent au besoin en tant que membre de ces comités lors des rencontres de l'ACIC avec les divers ministères du gouvernement du Québec.

## 3. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR LE SYSTÈME DE GESTION DE LA COMPAGNIE

Une exigence de la Gestion Responsable est que les compagnies soient munies d'un système de gestion auto-correcteur ou de systèmes capables d'identifier et répondre aux lacunes et ainsi favoriser l'amélioration continue tout au long des activités commerciales de la compagnie, ses usines, ses fonctions et encadrer la mise-en-œuvre des engagements de la Gestion Responsable.

L'équipe de vérification a étudié les systèmes de gestion d'Arkema Canada et comparé ses caractéristiques à un système de gestion auto-correcteur identifié dans le Guide sur le système de gestion de l'ACIC. Les observations de l'équipe reliées au système de gestion de la compagnie sont les suivantes :

La base et le coeur du système de gestion AIMS d'Arkema reposent sur le protocole de l'International Safety Rating System version 6 auquel on a greffé les exigences de qualité d'ISO-9001;2015, de la protection de l'environnement ISO-14001;2015 et la sécurité opérationnelle OSHAS-18001 et prochainement de la gestion de consommation de l'énergie avec le protocole ISO-50001. Le système AIMS est géré par Arkema SA et/ou Arkema Inc. et le contenu et exigences des systèmes ISO/OSHAS sont confirmés par la présence d'un registraire de DNV-GL. Le système de gestion AIMS est divisé en 10 sections et 61 éléments. Chaque activité de gestion est appuyée par un processus pour une application efficace (description des activités et des étapes à réaliser). Les processus utilisés sont décrits dans le manuel HESQ de l'usine. Les auditeurs ont en main un guide de vérification comprenant 688 questions possible pour s'assurer de la conformité à ces éléments. L'usine produit un tableau de bord pour suivre ses activités clés et l'aider à rencontrer ses objectifs opérationnels et HESQ.

***De façon globale, l'équipe de vérification GR considère comme une pratique à succès l'application du système de gestion AIMS combiné au support des systèmes ISO-9001, ISO-14001, OSHAS-18001 ainsi que la future conformité à ISO-50001.***

L'audit AIMS de l'usine de Bécancour ne couvre que les activités sous la responsabilité du personnel de l'usine. La vérification de la Gestion Responsable couvre globalement les éléments des 3 codes incluant les systèmes de gestion et les pratiques s'y rattachant pour les produits vendus par Arkema Canada Inc. et la vente du peroxyde d'hydrogène par Arkema Inc. ainsi que les activités de logistique. Les systèmes de gestion en place pour ces activités qui ne sont pas sous la responsabilité de l'usine de Bécancour doivent assurer la manutention sécuritaire des produits d'Arkema en tout temps selon le principe du "berceau à la tombe" et les exigences des 3 codes de pratique de la GR.

L'équipe de vérification a examiné les exigences de la grille de référence des éléments des codes de pratique de la GR et le lien avec les procédures du système de gestion AIMS. La grille de référence a été actualisée depuis la vérification précédente (Octobre 2015). Il y avait certains éléments manquants. Les éléments manquants couvraient principalement des activités sous la seule responsabilité d'Arkema Inc. ou Arkema SA. De façon pratique Arkema Inc. est le seul client de l'usine de Bécancour et Arkema SA est le concepteur et gestionnaire des procédés pour la fabrication du peroxyde d'hydrogène.

Lors de la vérification, l'équipe a examiné la cédule d'audit AIMS et identifié les sections d'AIMS qui doivent assurer la conformité aux codes de la GR. Ces éléments couvrent entièrement les exigences du code des opérations et partiellement les éléments des codes de gestion et de responsabilisation. L'équipe a rencontré et/ou discuté en conférence téléphonique avec les gestionnaires d'Arkema Canada et Arkema Inc. concernant la conformité en GR pour les activités de ventes, transport, entreposages et distribution.

Elle a aussi discuté en conversation téléphonique avec le président d'Arkema Inc. des principes de la Gestion Responsable pour le développement durable et l'application de l'éthique de la GR. L'équipe de vérification a aussi discuté du processus mis en place pour certifier annuellement la conformité d'Arkema Canada à l'éthique, aux principes directeurs, aux trois codes de pratiques et des 152 éléments de la GR. Arkema Inc. adhère aussi à la GR et est membre de l'American Chemistry Council (ACC). La dernière vérification GR (RCMS) des activités du siège social (KoP) a eu lieu en 2016.

Chaque membre de l'équipe de vérification (3) a suivi tout au long de la semaine les auditeurs AIMS et le représentant de DNV (3 groupes) sur les activités qui assurent la conformité aux éléments des codes.

Le contenu du système de gestion de l'usine a été amélioré pour tenir compte de la version 2015 des processus ISO.

L'équipe de vérification de l'ACIC a assisté à la réunion de fermeture de l'équipe d'auditeurs et est satisfaite des conclusions de leur audit. Il y a quelques non-conformités mineures dont l'équivalent GR est le TEC ainsi que plusieurs observations et opportunités d'amélioration identifiées qui consistent à améliorer un système de gestion qui est toujours en situation d'amélioration continue en appliquant les meilleures pratiques des autres usines d'Arkema au niveau mondial. Les gestionnaires de l'usine ont jusqu'en septembre 2019 pour donner suite aux non-conformités mineures, observations et opportunités d'améliorations notées par les membres de l'équipe d'audit AIMS/DNV-GL. Il y a eu aussi plusieurs pratiques "digne de mention" observées par les auditeurs tout au long de la semaine. Ces pratiques "digne de mention" sont l'équivalent des "pratiques à succès" de la GR. Le rapport de l'audit AIMS est pour usage interne seulement.

Donc, l'équipe de vérification de l'ACIC ne reprendra pas dans ce rapport les commentaires de l'équipe AIMS mais fera plutôt des énoncés généraux pour mieux cibler les procédures, pratiques et activités en place à l'usine.

### 3.1 Observations du cycle PLANIFIER

Durant le cycle PLANIFIER du système de gestion, la compagnie décide de ses objectifs et comment les atteindre. La compagnie doit non seulement contrôler toutes ses opérations internes, mais aussi prendre en considération les attentes des intervenants externes, la réglementation, les Engagements de la Gestion responsable et tous autres repères de performance industriels. En examinant le cycle PLANIFIER du système de gestion d'Arkema Canada Inc., l'équipe a observé que:

L'équipe de vérification de concert avec les auditeurs AIMS/DNV-GL a examiné le cycle PLANIFIER. Arkema Canada Inc. possède des systèmes de gestion pour déterminer les objectifs de la compagnie tant au niveau global que national. Arkema Canada doit se conformer aux exigences globales des systèmes AIMS/ISO/OSHAS pour l'opération de son usine de Bécancour et en plus des éléments de la Gestion Responsable pour l'ensemble de ses activités de ventes, transport, entreposage et distribution de ses produits provenant de l'usine ou des autres centres de production d'Arkema. Des indicateurs de rendement sont identifiés et le suivi est fait mensuellement dans la base de données ISOVISION/IMPACT. Cette base de données est accessible à tous les gestionnaires d'Arkema (Canada et USA).

Les risques de l'usine ont été identifiés autant pour la sécurité des procédés et l'entretien de l'équipement que pour la santé et sécurité des travailleurs et la protection de l'environnement. La compagnie a un plan d'entretien préventif avec un échéancier déterminé pour tous les équipements de l'usine. Le tout est documenté et communiqué aux personnes et organismes concernés. Les risques identifiés et les procédures opérationnelles sont revus aux cinq ans. Les lois et les règlements ont été examinés et la compagnie a des systèmes de gestion en

place pour s'assurer de la conformité à ces lois et règlements. Les incidents et accidents ainsi que les passé-proches sont rapportés, enquêtés avec recherche de la cause fondamentale et plan d'action corrective. Le tout est documenté simultanément dans le logiciel ISO-Vision (usine) et IMPACT (corporation) et le suivi est fait mensuellement en comité de gestion et dans les multiples revues de secteurs.

Arkema Canada Inc. dans sa planification à court et long terme tient compte des exigences et demandes d'Arkema SA et d'Arkema Inc. Elle conçoit son plan annuel des opérations et les objectifs annuels sont identifiés et conçus pour rencontrer les exigences en matière de la conduite des affaires et de la SSE. Il y a plusieurs intrants qui sont utilisés pour la préparation des objectifs; les principaux sont les exigences corporatives, les résultats des audits internes, la revue des incidents et accidents, les rapports de non-conformité et la revue annuelle de direction. Un plan d'action et un échéancier sont développés pour chaque objectif. Le tout est documenté. Tous les employés reçoivent la formation nécessaire pour accomplir efficacement et de façon sécuritaire leurs tâches.

Arkema Canada Inc. (usine de Bécancour) possède un plan articulé des mesures d'urgence (PMU) incluant un plan de pandémie et ce plan est relié au plan d'urgence d'Arkema Inc. pour répondre à une urgence concernant ses produits. Au niveau local, il est vérifié de façon régulière par des simulations à l'interne et parfois de concert avec les premiers répondants (pompier de Bécancour).

Arkema SA a un plan de continuité des opérations pour chaque division et Arkema Inc. est responsable de celui du peroxyde d'hydrogène (Hydrogen Peroxyde Business Continuity Plan).

L'usine a documenté par cartographie tous les processus et procédures organisationnelles de l'usine.

### 3.2 Observations du cycle FAIRE

Durant le cycle FAIRE du système de gestion, la compagnie convertit les décisions du cycle PLANIFIER en action et s'assure du savoir et connaissances de tous ceux impliqués. Il est entendu que la compagnie va mettre en place une structure organisationnelle, désigner des responsabilités au personnel approprié, fournir la formation adéquate et les outils pour exécuter les plans d'actions et développer des standards, processus et programmes au besoin.

En ce qui concerne le cycle FAIRE du système de gestion d'Arkema Canada Inc. l'équipe a observé les points suivants :

Arkema possède une structure organisationnelle qui décrit clairement les liens de tâches et responsabilités entre Arkema SA (France), Arkema Inc. (USA) et Arkema Canada Inc. Le directeur d'usine se rapporte au directeur/trice "Oxygénés North America" d'Arkema Inc. (USA). Le directeur de l'usine de Bécancour et le directeur technique du bureau des ventes de Burlington, ON, sont responsables de la conformité à la GR pour les activités canadiennes.

Le site de Bécancour et le service des ventes canadiennes localisé à Burlington, ON, appliquent les politiques et procédures corporatives du groupe Arkema Inc. en les adaptant à leurs activités (ventes, transport et entreposage pour le site de Burlington et fabrication, transport/logistique pour le site de Bécancour). Toutes les activités de production, des ventes et de la SSE sont appuyées par des procédures qui sont revues à intervalles réguliers. Tous les employés ont une description de tâches et responsabilités et reçoivent la formation requise pour accomplir de façon sécuritaire et efficace leurs tâches. La communication externe au niveau de Bécancour se fait principalement avec les organismes régionaux et la municipalité au besoin du au non-fonctionnement du CCC par manque d'intérêt de plusieurs citoyens membres du CCC.

L'usine de Bécancour établit annuellement des objectifs pour tous ses secteurs d'activités et en fait le suivi aux deux semaines dans les rencontres du comité de gestion. Les superviseurs à l'opération ont des réunions hebdomadaires et chaque service a des réunions mensuelles pour faire le suivi de leurs activités. La revue de performance des employés se fait annuellement et au besoin si nécessaire. Les faits saillants de chaque service sont discutés à toutes les 2 semaines au comité de gestion. Le tout est bien documenté.

L'équipe de direction et les gestionnaires ont identifié les critères de performance (KPI) requis pour rencontrer les objectifs du plan d'affaire et de la performance en SSE. Les KPI selon leur nature sont suivis quotidiennement, hebdomadairement et/ou mensuellement et le tout est documenté et disponible aux employés concernés. Des plans d'actions correctifs sont conçus au besoin pour rencontrer la performance requise. La compagnie a installé un écran "TV" dans la cafétéria de l'usine et elle diffuse en continu de l'information au sujet des activités d'Arkema et aussi de la formation incluant les sujets en santé, sécurité et protection de l'environnement pour le bénéfice de ses employés.

L'équipe de vérification a examiné plus en détails le système de gestion des ressources humaines. Celles-ci chapeautent certaines activités reliées à la santé et sécurité telles que l'accueil des nouveaux employés, l'appréciation du rendement ainsi que la formation. La compagnie donne un équivalent de deux semaines de formation/an à chaque employé. Les gestionnaires ont démontré que le processus PDCA était bien appliqué pour l'accomplissement des tâches.

### 3.3 Observations du cycle VÉRIFIER

Durant le cycle VÉRIFIER du système de gestion, les actions effectuées sous le cycle FAIRE sont évaluées pour s'assurer qu'elles sont exécutées selon le plan d'action, qu'elles répondent aux résultats désirés et favorisent l'amélioration continue. Ici, le système de gestion en général et ses composantes seront révisés en fonction des compétences des employés avec désignation de responsabilité, des vérifications internes et externes seront engagés, les incidents évalués pour identifier les causes et des mesures de performance seront engagées et révisées.

En examinant le cycle VÉRIFIER du système de gestion d'Arkema Canada Inc., l'équipe a observé que:

Tous les incidents, accidents et passé-proches (quasi-incidents) sont rapportés et documentés (formulaire). Ces activités sont enquêtées avec recherche de la cause fondamentale et le suivi des plans d'actions correctives jusqu'au parachèvement est fait avec le logiciel ISO-Vision/IMPACT. L'usine de Bécancour applique aussi la revue de comportement des tâches de façon sécuritaire (POC) pour éliminer les risques à la source. Cet exercice est réalisé par la plupart des employés avec documentation à l'appui. Le personnel de la sécurité fait des inspections générales (IGP) du site par secteur selon des grilles d'information spécifiques. Toutes les lacunes sont répertoriées et un plan d'action correctif est élaboré et suivi jusqu'au parachèvement du plan.

Les gestionnaires de l'usine se réunissent quotidiennement pour la gestion des plans d'opération, l'entretien des équipements et la revue des activités en SSE. Tous les équipements critiques sont identifiés et soumis à un programme spécifique d'entretien préventif et/ou prédictif. Le programme d'entretien préventif/prédictif pour tous les équipements compte pour plus de 60% du travail du personnel de l'entretien.

Le comité de direction se réunit mensuellement pour s'assurer que le plan d'affaire est sous contrôle et que le travail pour atteindre les objectifs et la réalisation des plans d'action incluant les activités en SSE rencontrent les attentes.

Il y a une revue de direction deux fois l'an pour revoir l'ensemble des activités de la conduite des affaires et le suivi de l'atteinte des objectifs et préparer le plan d'affaire et d'opération pour la prochaine année. L'audit AIMS revoit le contenu des revus de direction.

Une liste d'audits internes et externes est établie annuellement. Parmi les audits internes, il y a la vérification des activités qui englobent les systèmes de gestion AIMS/ISO-9011/ISO-14011 et OSHAS-18001. Parmi les audits externes, il y a les audits clients et fournisseurs qui sont exigés par la conformité ISO-9001:2015 et les codes de pratiques de la GR ainsi que la conformité au système de gestion AIMS version 4.1 par les auditeurs d'Arkema et DNV-GL. Il y a aussi les audits corporatifs (Arkema USA) à tous les 3 ans en matière de protection de la santé, sécurité et l'environnement ainsi que la gestion des risques de précédés (PSM). Toutes ces activités sont

documentées incluant les plans d'actions correctives pour corriger les lacunes ou réaliser les possibilités d'améliorations identifiées.

L'équipe de vérification a examiné le document de référence croisée pour confirmer la conformité aux 152 éléments des codes de la Gestion responsable. Les références sont adéquates.

### 3.4 Observations du cycle AGIR

Durant le cycle AGIR du système de gestion, la compagnie transforme les résultats du cycle VÉRIFIER en actions rectificatives pour l'amélioration continue. Ceci inclut revisiter le cycle PLANIFIER pour voir si des changements aux objectifs, plans d'action, politiques et processus pour atteindre les objectifs de la compagnie, sont nécessaires. La révision du cycle AGIR doit prendre en considération si la vérification et révision des lacunes sont prises en charge; si la performance de la compagnie est communiquée à l'interne et à l'externe; que la performance des employés et entrepreneurs soit honorée ou corrigée, etc.

En examinant le cycle AGIR du système de gestion d'Arkema Canada Inc., l'équipe a observé que:

Le système de suivi utilisé pour toutes les activités de gestion de l'usine de Bécancour est à l'interne le logiciel ISO-Vision (français) et à l'externe le logiciel est IMPACT (anglais pour Arkema Inc./ SA,). Les deux logiciels sont structurés de façon à recevoir toute l'information sur les rapports, enquêtes et suivis d'un événement, du suivi et des progrès des plans d'action incluant les audits de gestion et de la vérification de la Gestion Responsable. Pour chaque événement, il y a un responsable qui est désigné.

Les membres de la direction (comité de gestion) sont responsables du suivi du travail à réaliser et qui est identifié dans ISO-Vision.

L'équipe de vérification a examiné conjointement avec les auditeurs corporatifs d'Arkema et le registraire DNV-GL plusieurs rapports d'événements (RNC) pour mieux évaluer l'efficacité des rapports et enquêtes et la recherche de plans d'actions correctives pour tout incident et accident. Les rapports examinés ont démontré la conformité aux procédures et pratiques en place.

## 4. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR L'ÉTHIQUE ET PRINCIPES DE LA GESTION RESPONSABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque compagnie membre de l'ACIC est formellement engagée à l'éthique "poser les bons gestes, et à être vus comme tels". L'éthique, avec les principes sur le développement durable ont pour but de guider le processus décisionnel et pratiques de la compagnie. Durant la vérification, l'équipe regarde comment l'éthique est adoptée et entendue à l'intérieur de la compagnie et à quel niveau les principes s'accordent avec la façon de gérer de la compagnie.

L'équipe de vérification a observé attentivement le processus décisionnel, les actions et a comparé les caractéristiques d'Arkema Canada Inc. à ceux d'une compagnie guidée par l'éthique et principes de la Gestion Responsable sur le développement durable tel qu'énoncé dans les Engagements de la Gestion Responsable (annexe E). Elle a aussi constaté que la direction locale a une influence limitée concernant la gestion des produits, les services liés à la clientèle et autres activités sous la responsabilité de la maison mère (transport/distribution/entreposage). Cependant la vérification de ces activités est incluse dans le procédé RCMS pour la vérification GR de l'ACC.

Les observations de l'équipe sur la mise en pratique de l'éthique et les principes de la Gestion Responsable sur le développement durable sont les suivantes:

- Son approche éthique fait qu'Arkema Canada Inc. respecte et dépasse la lettre et l'esprit de la loi pour les activités sous son contrôle.
- Elle cherche à ne causer aucun dommage tout en améliorant la vie des gens et de la protection de l'environnement. Les risques opérationnels de l'usine de Bécancour sont identifiés et des mesures de

contrôle sont en place. Des simulations de mesure d'urgence sont faites plusieurs fois par an à l'interne et certaines sont faites en collaboration avec les intervenants externes (pompiers/policiers, etc.).

- Elle informe le grand public et les premiers répondants sur les risques, dangers et comment agir en cas d'urgence.
- Elle prend les mesures préventives nécessaires pour protéger la santé et l'environnement. Elle conçoit et réalise des plans de réductions des émissions à l'air et de rejets dans l'eau et identifie les économies d'énergie.
- Elle gère ses KPI de façon proactive et fait le suivi des activités dans son tableau de bord pour s'améliorer continuellement.
- Elle met en place des plans d'amélioration et d'immobilisation pour la conservation des ressources.
- Elle exige de ses fournisseurs de service (usine/transport/distribution/entrepotage) la conformité aux activités reliées à la Gestion Responsable surtout en ce qui a trait à la SSE.

L'éthique de la Gestion Responsable et les principes pour le développement durable font partie du système de gestion de la compagnie Arkema Canada et de son approche pour la conduite de ses opérations. Elle possède un programme complet et structuré en santé, sécurité et protection de l'environnement et travaille constamment à réduire son empreinte environnementale. Elle prend les mesures nécessaires pour s'améliorer. Arkema SA publie séparément son plan et activités pour appuyer ses efforts concertés de développement durable à l'échelle du globe. SE référer au rapport annuel de performance durable 2017 "Innovative". La conservation des ressources mentionnée à l'item 2.1.5 fait partie des efforts de développement durable.

L'entrevue avec le président d'Arkema Inc. a permis de confirmer l'engagement total de la compagnie envers l'éthique, les principes directeurs de la GR surtout en SSE tant au Canada qu'aux États-Unis.

L'équipe de direction de l'usine et le personnel du bureau de Burlington ont fait un effort supplémentaire depuis 2015 pour améliorer la connaissance et la promotion de la GR tant à l'intérieur de l'usine qu'avec les intervenants externes.

Le programme de communication interne avec emphase sur la santé, la sécurité, la protection de l'environnement avec les employés et la communication externe avec les multiples intervenants de la compagnie est très bien structuré. Cependant, il faut continuer à mettre en contexte la GR et les activités SSE (se référer à l'article 2.1.6 de ce rapport).

## 5. CONCLUSION DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Suite à la vérification de l'ensemble de la compagnie et les observations formulées dans ce rapport, l'équipe de vérification est arrivée à la conclusion que l'éthique et les principes de la Gestion Responsable sur le développement durable guident les décisions et actions de la compagnie et qu'un système de gestion auto-correcteur est en place pour assurer une amélioration continue. La vérification prend fin avec la publication de ce rapport et ne nécessite aucun suivi de l'équipe de vérification.

*Marcel Émond*  
Chef de l'équipe de vérification de l'ACIC

16 novembre 2018

## RÉPONSE DE LA COMPAGNIE SUR LE RAPPORT DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Au nom de Arkema Canada inc. j'ai révisé ce rapport de vérification. Les observations et conclusions qui se retrouvent dans ce rapport ont été discutées avec l'équipe de vérification.

Arkema Canada inc. va communiquer les constats de cette vérification avec ses pairs à la prochaine réunion et en discuter avec nos intervenants, incluant les représentants communautaires à proximité de nos installations.

Nous allons tenir compte des opportunités d'amélioration identifiées par l'équipe de vérification et assister l'ACIC à partager les pratiques à succès aux autres membres de l'association. Le développement et l'exécution de plans d'action pour répondre aux lacunes exigeant une action prioritaire sera de mise. Notre progression à l'exécution de ces plans sera discutée lors de la préparation de notre réengagement annuel de la Gestion responsable et communiqué à l'équipe de vérification lors de notre prochaine vérification.

Josée Lafrenière  
HESQ Manager  
Arkema Canada inc.  
2018-11-14

## LISTES D'ENTREVUES

## A: Personnel de la compagnie

Nom	Position	Location
Philippe Viprey	Directeur d'usine	Bécancour
Michel Hamelin	Directeur ressources humaines/administration	Bécancour
Marc Descoteaux	Directeur ingénierie et maintenance	Bécancour
Jocelyn Vermette	Directeur de production	Bécancour
Luc Lacroix	Coordonateur achats et entretien	Bécancour
Pierre Pépin	Contrôleur Corporatif	Bécancour
Josée Lafrenière	Directrice HSE et Qualité	Bécancour
Luc Lecompte	Coordonnateur environnement et laboratoire	Bécancour
Sylvain Charest	Coordonnateur distribution et logistique	Bécancour
M. Janvier	Coordonnateur Santé et Sécurité	Bécancour
Mathieu Rousseau	Comité paritaire Santé et Sécurité	Bécancour
Nancy Marenger	Technicienne Logistique	Bécancour
Ross Anderson	Technical Mgr & Product Steward	Arkema Inc.
Victor Evangelist	Logistics & S.C. Manager	Arkéma Inc.(USA)
Andrew Callahan	Fullfilment Specialist	Arkéma Inc.
Rich Rowe	President &CEO Arkema Inc.	Arkema Inc . (USA)
Robert Roth	Technical & Regulatory Affairs Mgr	Arkema Canada Inc. (Burlington)
Dean Adams	Director of Resales	Arkéma Canada Inc.

## B: Intervenants extérieurs

Nom	Compagnie / Organisme	Position	Location
Kevin Pecqueur	Arkema SA	Auditeur -Responsable HSE PMMA	Paris
Bernard Lamy	Arkéma SA	Chef Auditeur DSEG Responsable Environnement	Paris
Régine DeMestanstourne	Arkema SA	Auditeur DSEG Responsable Sécurité Transport	Paris
Jean-Luc Trouvat	DNV-GL	Auditeur	Paris
Xavier Buespflot	DNV -GL	Auditeur	Paris

## C: Glossaire

- GR - Gestion Responsable
- AIMS - Arkema International Management System
- DNV- GL - firme de registraire des systèmes de gestion ISO et OSHA
- CCC - Comité Consultatif des Citoyens.
- ACIC - Association canadienne de l'industrie de la chimie
- ACC - American Chemistry Council
- HESQ - Health, Environment, Safety, and Quality
- ISO-9001 - gestion de la qualité
- ISO-14001 - gestion de l'environnement
- OSHAS - gestion de la santé et de la sécurité opérationnelle
- ISO-50001 - gestion de l'énergie

- POC - programme d'observation des comportements
- IGP - inspection générale planifiée
- PMU - plan des mesures d'urgence (usine)
- TERP - Transportation Emergency Response Plan (Burlington)
- PHA - Process Hazard Analysis





ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE

350, rue Sparks, Bureau 805

Ottawa ON K1R 7S8

T : 613 237-6215 F : 613 237-4061

[www.chimiecanadienne.ca](http://www.chimiecanadienne.ca)